

Conditions générales – Yoga prénatal / postnatal

Année 2025–2026 – Duplex Danse

ARTICLE 0 : GÉNÉRALITÉS

Les cours de yoga prénatal ont lieu chaque semaine.

Les cours reprennent le **1er septembre 2025**.

Il n’y a pas de cours pendant le mois d’août, les jours fériés du canton de Fribourg, ainsi que durant certaines vacances scolaires. Ces périodes sans cours seront communiquées aux élèves à l’avance par email.

ARTICLE 1 : TENUE ET MATÉRIEL

Veillez porter une tenue confortable. La pratique se fait pieds nus ou en chaussettes.

Merci de venir avec :

- Un tapis de yoga
- Une couverture ou un plaid
- Une bouteille d’eau

ARTICLE 2 : INSCRIPTION ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

L’inscription se fait pour un **abonnement de 5 ou 10 cours**.

Les places sont **limitées à 10 personnes** pour assurer un bon suivi.

Une fois inscrite, vous êtes automatiquement inscrite à chaque cours.

En cas d’absence, merci de me prévenir **au plus tard 24 heures à l’avance**. Tout cours manqué sans avertissement dans ce délai sera comptabilisé.

ARTICLE 3 : FACTURATION ET PAIEMENT

Le montant dû est à régler dans les **10 jours suivant l’inscription** sur le compte suivant :

Bénéficiaire : Marilynne Schafer

IBAN : CH35 0076 8300 1755 3470 7

Banque : Banque Cantonale de Fribourg

ARTICLE 4 : ABSENCES ET CRÉDITS

Les cours manqués **ne sont pas remboursés**.

En cas d’accouchement ou sur présentation d’un **certificat médical**, un bon vous sera remis, correspondant à la valeur des cours manqués.

Ce bon est **valable 2 ans** et peut être utilisé pour :

Cours privés de yoga (en studio ou à domicile)

- **3 crédits = 1 cours privé (valeur 100 CHF)**

- **1 crédit + 60 CHF = 1 cours privé**
 - À domicile : supplément de 1 CHF/km depuis Granges-Paccot
 - En studio : aucun frais supplémentaire

Yoga aérien en studio à Fribourg

- Même conditions que ci-dessus

Cours collectifs avec PoleMovement

- **1 crédit = 1 cours collectif** (Souplesse, Cerceau, Pole ,...)
- Un compte PoleMovement vous sera créé
- Valable 1 mois à partir de l'activation

Réduction sur le pack VOD Yoga postnatal

- Vos crédits peuvent être convertis en **réduction équivalente** sur le **pack vidéo postnatal** de Mind&Movement
- Lien : <https://vod.mindandmovement.ch/yoga-postnatal/>

ARTICLE 5 : ANNULATION DE COURS

Marilyne se réserve le droit d'annuler un cours en cas de nombre insuffisant de participantes. Elle s'engage à proposer une solution adaptée, comme un changement d'horaire ou d'intégration à un autre groupe.

ARTICLE 6 : ENSEIGNEMENT À DISTANCE

En cas de force majeure (maladie, fermeture des lieux), Marilyne pourra basculer les cours en visioconférence.

Les élèves seront prévenues par mail.

ARTICLE 7 : RESPONSABILITÉ

Marilyne Schafer est enseignante certifiée E-RYT, RPYT et YACEP par **Yoga Alliance**, ainsi que thérapeute en naturopathie agréée **ASCA** et **RME**.

Elle vous accompagne dans la sphère du mouvement et du bien-être, mais **ne remplace pas un suivi médical**. Pour toute question médicale, veuillez consulter votre sage-femme ou votre gynécologue.

Chaque élève pratique **sous sa propre responsabilité**.

Le Duplex Danse Sàrl et **Marilyne Schafer** déclinent toute responsabilité en cas de blessure, maladie, vol ou dommage matériel survenu pendant les cours ou dans les locaux.